

Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



Nicolas Germain Léonard, 1744-1793, écrivain guadeloupéen, 250^e anniversaire de sa naissance et réédition de son roman *Lettres de deux amants*

Gilbert Gardes

Number 103, 1er trimestre 1995

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1043291ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1043291ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gardes, G. (1995). Nicolas Germain Léonard, 1744-1793, écrivain guadeloupéen, 250^e anniversaire de sa naissance et réédition de son roman *Lettres de deux amants*. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (103), 65–74.
<https://doi.org/10.7202/1043291ar>

Nicolas Germain Léonard, 1744-1793,
écrivain guadeloupéen,
250^e anniversaire de sa naissance
et réédition de son roman
Lettres de deux amants

par
Gilbert Gardes

LÉONARD ET LE 250^e ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE 1744-1994

Descendant en pente rapide vers la mer, suivant le lit du torrent, l'ex rue du Galisbée à Basse-Terre est encore timbrée à trois reprises sur son parcours par une plaque indicatrice laconique : « Rue Léonard ». Qui est ce Léonard dont le souvenir imprègne les lieux ?

1994 marque le deux-cent cinquantième anniversaire de la naissance de cet écrivain oublié de la Guadeloupe, artisan du préromantisme, poète romancier dont le roman principal intitulé *Lettres de deux amants* fait l'objet d'une réédition par nos soins.¹ A la Guadeloupe², où il vécut, à Lyon³, à Irigny (69540)⁴, au pays de l'Astrée⁵, scènes du roman, à Liège⁶ en Belgique, où il séjourna dix ans, sa mémoire se ranime.

1. Léonard N.G., *Lettres de deux amants habitants de Lyon*, Lyon, Horvath, 1994 ; ce volume constitue le troisième titre de la série *Le Roman de Lyon*.

2. Voir la manifestation « Le temps des livres » organisée par la municipalité de Basse-Terre, vendredi 21 octobre 1994 ; les médias suivants : *France-Antilles*, 28 octobre ; *Sept-Mag*, décembre ; *Dix-huitième siècle*, 1995 ; etc. ; Emission télévisée R.F.O. Pointe-à-Pitre, *Bik Bô Kaz*, 24 octobre 1994 ; etc.

3. *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon*, 16 octobre 1994 ; *Lyon Figaro*, etc.

4. *Le Progrès* mars 1995.

5. Voir *Le Bulletin de la Société La Diana* et la presse (Montbrison) pour 1995.

6. *La Wallonie*, novembre 1994.

UN CRÉOLE BEAU ET DOUÉ, 1744-1765

Dans les parages de la rue Léonard, sans doute à peu de distance de la « Maison Campenon » qui porte le nom d'une famille alliée aux Léonard, sur la paroisse de Saint-François dont la façade de basalte néo-baroque s'élève à deux pas, naît le 16 mars 1744 Nicolas Germain Léonard baptisé le 26. Sa mère, Anne Françoise Bondor, avait épousé Jean Nicolas Léonard, procureur au conseil supérieur de la Guadeloupe. Son parrain, Germain Coquille, « d'une famille riche, considérée et nombreuse », qui deviendra procureur général, n'est autre que le père du général Dugommier.

« J'ai cherché un portrait de ce Léonard, de qui Grimm disait méchamment qu'il avait le style d'une jolie femme sans idées, et qui fut au dix-huitième siècle, le seul poète dont les vers semblassent inspirés par des sentiments sincères. Je n'en ai point trouvé et je le regrette. Il devait avoir une figure agréable, comme Dorat, et comme l'abbé de Bernis que nous sommes accoutumés de nous représenter pareils à des hommes bien faits, car les femmes ne laissaient point que de le trouver fort aimable ainsi que nous l'apprennent les romans où il nous a raconté ses aventures. »⁷

Enfant, il aurait été envoyé en France dans un collège et se serait passionné très tôt pour la littérature et la poésie.

« Léonard se lança à vingt ans dans le tourbillon des plaisirs qu'entraînait la société de cette époque. La jolie figure, l'aisance de ses manières, son talent poétique, un air passionné qu'il avait, et que les créoles ont facilement quand ils veulent se donner la peine de le prendre, le firent partout bien accueillir. Il oublia son pays natal dont le souvenir devait se réveiller en lui quelques années plus tard, et il ne songea plus qu'à accommoder au goût du jour la véhémence naturelle de ses sentiments, et cette mélancolie qu'il avait apportée d'un rivage exotique. »⁸ Il fréquente alors la colonie créole parisienne : « Chabanon, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions, recevait, soit dans son salon de Paris, soit dans la jolie propriété de Verbery, les écrivains et les artistes en renom que nous pourrions appeler la colonie créole du temps, laquelle comptait parmi ses membres le poète Léonard. »⁹

7. Nous n'avons pas eu plus de succès que Charles Verrier en 1905 : voir le *Mercur de France*, 1905, 15 septembre, 232-43 ; ni que Kerby en 1925. Sur Léonard, voir : Vauchelet P., *La Guadeloupe, ses enfants célèbres*, Paris, 1894. - Potez H., *L'élégie en France avant le Romantisme*, Paris, 1897. - Barquissau R., *Les poètes créoles au XVIII^e siècle*, Paris, 1949. - *Dictionnaire des Lettres françaises, XVIII^e siècle*. - *Encyclopédie antillaise*, 1972, 51. - *Les hommes célèbres de la Caraïbe*, 1992, III, 56.

La seule biographie est : Kerby, W.M., *The life, diplomatic career and literary activities of Nicolas-Germain Léonard*, Paris, 1925 (thèse de doctorat de l'Université de Londres).

8. Verrier, 1905, *op. cit.*

9. Asse E., *Bertin, Poésies et œuvres diverses*, Paris, 1879.

Non seulement Léonard écrit, mais il dessine¹⁰ et compose des musiques de chansons, nourrissant une prédilection pour la musique de Grétry.¹¹

LA VICTIME D'UN AMOUR IMPOSSIBLE, 1766-1773

Lorsque, en 1766, âgé de 22 ans, il publie les six poèmes des *Idylles morales* : « Premier ouvrage d'un jeune homme qui a quelques défauts de goût mais qui a la sensibilité et une versification douce et quelquefois harmonieuse, »¹² il vient de tomber amoureux d'une jeune fille à laquelle il donne le nom poétique d'Eglé :

« Si je cueillais, Eglé sur tes lèvres vermeilles
Le prix flatteur d'une chanson ;
A mes vers négligés, si tu daignais sourire,
Serait-il pour mon cœur un suffrage plus doux ? »¹³

Ce bonheur naissant, il le doit sans doute à la fréquentation du salon de ses protecteurs, la marquise et le marquis de Chauvelin, où il aurait rencontré la jeune fille. Mais, à l'optimisme du début :

« Que me fait près de toi l'opinion des hommes ?
Que me fait l'avenir ? Le présent est à nous... »,

succède bientôt le cauchemar. La mère de son amante, dont le nom reste inconnu, refuse de marier sa fille à un homme sans fortune.

Ces premiers déboires trouvent un exutoire littéraire dans la publication en 1771 des *Lettres de Sainville et de Sophie*. Mais cette transposition n'était pas plutôt publiée que la réalité, plus terrible que la fiction, rattrapait le jeune romancier. Irréductible, la mère de son amante tenta de contraindre sa fille d'épouser un homme de loi fortuné. Devant son refus, elle la fit enfermer, mais celle-ci n'y résista pas et mourut en 1772. Ce « malheur affreux lui ravit, sans retour, l'objet qu'il aimait... Il conçut, dès ce moment, les germes funestes de langueur qui l'ont consumé et tué dans la force de l'âge. »¹⁴

Un malheur ne venant jamais seul, dans la nuit du 23 au 24 novembre 1773, le marquis de Chauvelin meurt d'apoplexie en jouant aux cartes avec Louis XV à Versailles.¹⁵ Léonard lui avait dédié *Le Temple de Gnide* paru en 1772.¹⁶ Auparavant, il avait cependant eu le temps de trouver à Léonard un emploi lui permettant de gagner sa vie tout en lui procurant

10. Selon Verrier, il « maniait agréablement le crayon. Il avait fait, à ce que rapporte Bachaumont, en manière noire, d'une touche très vraie et très ressemblante, le portrait de l'abbé de Voisenon. »

11. André Ernest Modeste Grétry (Liège 4 février 1741- Montmorency 24 décembre 1813).

12. *Almanach des Muses*, 1766.

13. Les citations de Léonard sont empruntées à l'édition des *Œuvres...* par V. Campenon, 1798.

14. Campenon, in *Œuvres, op. cit.*, 1798.

15. Hervieu J.-P., « Le poète Nicolas-Germain Léonard (1744-1793) », préface à l'édition de *Lettre sur un voyage aux Antilles, Parallèles*, n° 35, 2^e trimestre 1970.

16. Le poème est dédié à « Monsieur le marquis de Chauvelin, Grand Croix de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, noble Génois, Maître de la Garde-Robe du roi, Lieutenant-Général de ses armées, et Gouverneur des ville et château d'Huningue. »

le dépaysement nécessaire à l'oubli de son chagrin : un poste de secrétaire auprès du Chargé d'Affaires français à Liège.

La même année 1773, Léonard achève un nouveau roman, prolongement du premier : *La Nouvelle Clémentine ou Lettres de Henriette de Berville*, publié en 1774. Les amants s'y appellent Henriette et Séligny mais les personnages sont les mêmes et l'histoire seulement, cruellement, fatale : « La tendre Henriette est sensible à l'amour de Séligny ; ils se promettent de ne jamais consentir à se marier à d'autres. La mère d'Henriette veut forcer sa fille à épouser un homme qu'elle abhorre ; elle la met dans un couvent, sa santé s'affaiblit ; sa cruelle mère profite des transports et du trouble où le chagrin plonge Henriette pour la renfermer dans un hôpital de folles, où elle meurt. »¹⁷

Le caractère autobiographique est souligné par Léonard dans l'*Avis préliminaire* : « Ces *Lettres* ne sont point le fruit de l'imagination. Tous les détails en sont vrais : l'événement qui les termine est arrivé en 1772. »

LE SECRÉTAIRE D'AMBASSADE, 1773-1782

Léonard a 29 ans lorsqu'il part occuper son poste à Liège en 1773. Il y reste officiellement jusqu'au 8 décembre 1782, soit quelque dix ans.

Liège est alors le siège d'une principauté gouvernée par un Prince-Evêque, Welbruck, « prince aimable et léger... qui n'a paru favoriser un instant les belles-lettres... que pour imiter ce qu'il voyait faire à presque tous les souverains de l'Europe. »¹⁸

« Liège était une ville paisible. Autour du palais du Prince-Evêque tournaient des rues étroites où l'on ne voyait point de passants et où, deux fois dans l'année, en mai et en novembre, les paysans des environs rangeaient, tant que durait la foire, leurs grandes carioles aux roues peintes en bleu. Il y avait des tanneries au bord de la rivière et des usines tout le long du faubourg. On entendait, dans les ruelles écartées, le cliquetis des métiers des tisserands. Parfois un régiment traversait la ville. Les cavaliers s'engageaient sur l'un des petits ponts en forme de dos d'âne qui enjambaient la Meuse. Les chevaux se cabraient et ruaient brusquement en tirant des étincelles du pavé pointu : leurs croupes rondes luisaient, et leurs courtes queues cravatées se mêlaient. »¹⁹

Faire fonction de secrétaire du Chargé d'Affaires de France, Sabatier de Cabre, en un lieu aussi calme, revenait à occuper une sinécure laissant des loisirs. Mais Léonard s'attache à bien faire son nouveau travail, au point de gagner la confiance de tous, à commencer par celle de l'ambassadeur, souvent absent, et qu'il remplace officiellement à quatre reprises : du 18 novembre 1775 au 2 juin 1777 ; du 16 mars au 9 août 1778 ; du 21 février 1779 au 10 mai 1780 et du 9 janvier au 8 décembre 1782.²⁰

17. *L'Esprit des journaux*, 1774, 15 mai, 82.

18. Walef (Baron de), *Mélanges*, 1788 et 1810 ; cité par Sainte-Beuve, *Mélanges*, 1810, 62.

19. Verrier, 1905, *op. cit.*

20. *Archives du Ministère des Affaires étrangères*, Liège, 1775-1777, citées par Vauchelet P., *La Guadeloupe*, *op. cit.*

La correspondance diplomatique témoigne de son application : « Les dépêches de Léonard adressées à M. de Vergennes et conservées au dépôt des Affaires étrangères, sont au nombre de soixante ; plus de dépêches en tout, que d'idylles. On s'aperçoit aisément, en y jetant les yeux, que le poète diplomate redouble d'efforts, et que, novice en cela peut-être, il s'applique à justifier par son zèle la distinction dont il est honoré. Les affaires de la France avec le Prince et les Etats de Liège étaient nécessairement très petites ; affaires surtout de libellistes à poursuivre et de déserteurs à réclamer. Pourtant, par Liège, on avait les communications libres tant avec la Basse-Allemagne, dont cet Etat faisait partie, qu'avec la Hollande dont les Pays-bas autrichiens nous tenaient séparés. L'intérêt des Pays-Bas était de mettre un mur entre la France et Liège pour fermer cette voie d'écoulement à notre commerce. La France, au contraire, cherchait à faciliter le passage. Aussi presque toutes les dépêches de Léonard roulent sur l'exécution de certaines routes et chaussées, de certains canaux qui avaient été sptiplulés par un traité récent. Il faut voir comme le tendre auteur des *Deux Ruisseaux* s'y évertue. Le Prince-Evêque a l'air d'être bien disposé pour la France, mais il ne fait pas de ses Etats ce qu'il veut. Ceux-ci tâchent de tirer de Versailles un secours d'argent pour les routes demandées. Le chancelier ou chef du ministère du prince est au fond moins favorable que son maître. Il s'agit de pénétrer ses vues, de s'assurer que le secours, si on le donne, sera bien affecté à l'emploi promis.²¹

Une autre occupation de Léonard, traditionnelle dans son emploi, consiste à étudier la contrée où il a été nommé. Il achève en 1775 un *Mémoire historique sur l'Etat de Liège* qui reste manuscrit jusqu'en 1801 où, on a la surprise de le voir publier avec le titre *Histoire ecclésiastique et politique de l'état de Liège*, sous le nom de Riquetti, comte de Mirabeau.²²

Léonard n'en néglige pas pour autant la littérature. En 1781 il présente la nouvelle édition de ses *Pastorales* au Prince-Evêque « qui fait autant de cas de sa personne que de ses ouvrages », et lui offre « une très belle tabatière d'or émaillé. »²³ C'est à Liège qu'il commence *Lettres de deux amans habitans de Lyon*.

« LE RETOUR AU PAYS NATAL », 1783-1793

Comme les personnages du roman de Thomas Hardy, Léonard va revivre ses amours malheureuses au pays de sa naissance. Son départ de Liège coïncide avec la cessation des fonctions de Sabatier de Cabre qui est remplacé par le marquis de Sainte-Croix.

21. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, II.

22. *Histoire ecclésiastique et politique de l'Etat de Liège, ou Tableau des Révolutions qui y sont survenues depuis son origine jusqu'à nos jours* (1783), Paris, 1801. Le livre reparait sous le titre : *Histoire de l'Etat de Liège, par M. Le Comte de Mirabeau. Seconde édition, revue avec soin et publiée par un de ses amis, membre de l'Institut* [Antoine Serieys], Paris, 1806.

23. Lettre du 2 janvier 1782 de Sabatier de Cabre au Ministre des Affaires étrangères, citée par Sainte-Beuve.

Loin de s'être amélioré, son état mélancolique le conduit à hanter les lieux de son amour perdu : « On le vit souvent absorbé dans ses rêveries, soit dans le bois de Vincennes, soit dans celui de Romainville. »²⁴

Le désir de retour au pays natal, qu'il avait fortement exprimé dans *La Nouvelle Clémentine*, projetant de retrouver à la Guadeloupe le paradis des amants, l'étreint : « Il est dans le nouveau monde une île délicieuse : elle semble avoir été destinée à servir de retraite à deux amants. C'est une terre enchantée où se réunissent toutes les merveilles de la nature. » (*Œuvres*, 1798, 287.).

Premier séjour

Léonard se décide à regagner en solitaire, cette terre entourée des flots chéris que son amante ne devait jamais voir. Il s'embarque à Nantes, en avril 1783, pour un premier séjour à la Guadeloupe. Il est, semble-t-il, toujours aussi désargenté si l'on en croit un épisode autobiographique, et prémonitoire, attribué à Faldoni dans les *Lettres de deux amants* : « En arrivant à Nantes, j'essayai une maladie mortelle ; dans cette ville où je n'avais aucune liaison, je trouvai des soins hospitaliers dignes des premiers âges, et des vertus qui me réconcilièrent avec l'humanité. Un négociant m'offrit sa bourse ; il m'avança généreusement tous les frais de mon voyage, et vint au-devant de mes besoins, sans que j'eusse auprès de lui d'autre titre que celui d'infortuné. »²⁵

Pendant son séjour Léonard décida de rester à la Guadeloupe et d'y poursuivre la carrière de son père, un emploi de procureur du roi s'étant libéré en juin 1784 à la suite du départ de Dubuc de Sainte-Olimpe. Pour intéresser l'administration à son sort il demanda à la marquise de Chauvelin qui le protégeait toujours d'user de son influence. Elle le recommanda au Maréchal de Castrées en soulignant qu'il était originaire de la Guadeloupe, Avocat au Parlement et argua de son expérience auprès de Sabatier de Cabre.²⁶

Deuxième séjour

En juin 1785, Léonard est à nouveau à la Guadeloupe où il obtient la charge de *Lieutenant de juge à la sénéchaussée de la Pointe-à-Pitre*, assortie, pour la première fois, d'un *brevet* qui en fait un emploi stable, accordé par le roi le 11 août 1785.

24. Lepeintre, *Poésies de Léonard avec celles de Chamfort*, Paris, 1825.

25. Il écrit aussi dans la *Lettre sur un voyage aux Antilles* : « Ce fut dans ces dispositions heureuses que je saluai le beau rivage de la France, et les citoyens aimables que je laissais à Nantes. » (*Œuvres*, 1798, 174.). Le fait que cet épisode soit rapporté dans les *Lettres de deux amants* paru en 1783 semble impliquer que le roman ait été achevé à la Guadeloupe (?).

26. Par une lettre datée du 24 juillet 1784 il lui fut répondu : « J'ai reçu, Madame, le mémoire que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en faveur du sieur Léonard, créole de la Guadeloupe, qui demande la place de procureur du roi de la sénéchaussée de la Basse-Terre dont était pourvu le sieur Dubuc. Cette place n'est pas vacante, et si elle le devenait, le conseil supérieur ne pourrait pas se dispenser d'exécuter le règlement, qui l'oblige à présenter trois sujets qui aient suivi le barreau dans les colonies pendant cinq ans. » (Archives du Ministère de la Marine et des Colonies, A.N. E 278).

Cependant, son état neurasthénique ne s'améliore pas et il demande à nouveau un congé pour rétablir sa santé en France où il se trouve à nouveau en 1787. Il en profite pour publier plusieurs poèmes, dont l'un *Aux mânes du marquis de Chauvelin*, et la *Lettre sur un voyage aux Antilles*, adressée à la marquise : « Vous savez, madame, avec quel regret je vous ai quittée... »

Dans ce récit particulièrement attachant et bien écrit, il relate son arrivée : « A la chute du jour on vit Marie-Galante, la Désirade et la Guadeloupe. On apercevait la fumée des habitations de cette dernière île, et une teinte de verdure qui charmaient des yeux fatigués depuis six semaines du spectacle uniforme de la mer » et narre son périple.

Il gagne d'abord Basse-Terre : « Je montai à cheval pour me rendre à Basse-Terre, auprès des administrateurs. Il me fallut traverser sur un bac la rivière salée qui sépare la Guadeloupe de la Grande-terre ; je côtoyai ses tristes bords chargé de palétuviers, et noircis dans la soirée par un horrible tourbillon de moustiques et de maringoins... Je me détournai pour voir à Sainte-Rose un ami [Godet], j'arrivai chez lui par une avenue de galbas qui forment sept allées majestueuses. C'est une volupté que d'être au point du jour sous ces grands arbres, et d'y entendre le chant des merles, des grives et des ortolans... »

Léonard s'émerveille de la végétation : « J'admirai le gommier, dont la tige droite et magnifique ressemble aux plus hauts mâts de navires... Les résolus me charmaient par l'élégance de leur forme : ils s'élevaient en belles girandoles ; leurs branches projetées en parasol et couvertes d'un feuillage touffu, représentaient un lustre en pyramide.... » Il fait ensuite escale à Petit-Bourg chez « chez M. de Saint-Germain » ; à Sainte-Marie chez Poyen ; à Capesterre chez Dubroy.

Il atteint Basse-Terre, lieu modeste de sa naissance, qui « s'étend le long du rivage de la mer, et va finir au bourg Saint-François, dont la rue principale est décorés d'une longue allée d'arbres, et d'une fontaine publique... Les maisons de l'intendance et du conseil sont de mauvaises cases de bois qui menacent ruines. »

A Pointe-à-Pitre il s'apitoie sur le sort des esclaves nouvellement débarqués : « Pendant mon séjour à Pointe-à-Pitre, j'étais voisin d'un capitaine danois qui, après une navigation de trois mois, où il avait perdu une partie de ses officiers et de son équipage, venait d'arriver de la côte de Guinée presque mourant, avec soixante nègres, seul reste de quatre cents qu'il avait transportés. C'était en vérité un tableau pitoyable de voir ces malheureux assis le matin sur le pavé de la rue, la plupart nus et décharnés, les coudes appuyés sur les genoux, soutenant leur tête, et regardant d'un œil consterné les esclaves de leur couleur autour d'eux. De jeunes femmes, de quinze ou seize ans tenaient des enfants à leurs mamelles déjà pendantes, et presque desséchées de fatigue et de misère. Il n'y avait point de jour où ces infortunés ne portassent en terre quelques-uns de leurs compagnons d'esclavage... »

Peu à peu la critique se fait plus sévère des mœurs des colons et de la manière dont ils sont élevés, « éducation » à laquelle il échappa en partie : « La manière dont on nous élève dans l'enfance, nous accoutume pour ainsi dire, à ne pas distinguer nos esclaves de nos chevaux. C'est une

grande pitié de voir des marmots frapper de misérables domestiques, dont ils connaissent déjà la dépendance, et de se préparer, par cette violence prématurée, à la tyrannie d'un autre âge. Ainsi, les jeunes gens deviennent durs, hautains, incapable de subordination, et gênés dans la société où l'âme honnête ne vit que de sacrifices... »

Heureusement, tous les planteurs ne se ressemblent pas et il semble y avoir encore au moins un juste dans la personne de l'intendant : « L'habitation de M. Desmarêts domine sur la ville de Basse-Terre, sur la rade et sur un amphithéâtre de collines. La rivière des Herbes et celle du Galion l'embrassent et la fertilisent. Elle est rendue plus riante encore par les soins du maître, l'un des meilleurs hommes et des plus vertueux que je connaisse. J'ai vu souvent les enfants de ses nègres le suivre en foule à la promenade avec des acclamations de joie, et sauter autour de lui avec l'air du bonheur... »²⁷

Il reste aujourd'hui à rechercher, à préciser, à retracer, à baliser le parcours suivi par Léonard qui constitue un itinéraire culturel complet que peuvent suivre les touristes contemporains.

Après avoir obtenu la prolongation de son congé en métropole jusqu'en août 1787 grâce à de Cabre, par la recommandation de la marquise il obtient le libre passage sur un vaisseau du roi et embarque cette fois à Bordeaux²⁸ où habite un membre de sa famille, Edmé Brivazac.

Troisième et dernier séjour

Ce troisième séjour (septembre 1787-27 octobre 1791), riche en événements divers, demande de nouvelles recherches pour être justement apprécié.

Léonard se retrouve malgré lui acteur pendant la Révolution, mal préparé, car s'il a un fort sentiment de l'injustice sociale, il n'a rien d'un militant politique et son caractère, son hypocondrie, en font le personnage le moins apte à intervenir au cours des événements. Les faits cependant tempèrent cette analyse.

Si, dans sa fonction et celle de sénéchal qu'il exerce par interim, il est qualifié « d'homme faible et timide », s'il remplit mal ses devoirs étant souvent absent²⁹, et finit par s'attirer une remontrance en 1791³⁰, il sort

27. Réédition par Jean-Paul Hervieu, 1970, 12, *op. cit.*, voir note 11.

28. « J'ai reçu, Madame, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois, le mémoire sur lequel le sieur Léonard, lieutenant de juge à la Sénéchaussée de la Pointe-à-Pitre, demande son passage aux frais du roi pour retourner à ses fonctions. L'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui le concerne m'a déterminé à lui procurer cette faveur. Je suis bien aise d'avoir eu cette occasion de lui faire éprouver les effets de votre recommandation ; je lui ai, en outre, permis, sur la demande de M. de Cabre, de prolonger son séjour en France jusqu'au mois de septembre prochain. » (*Lettre du 27 avril 1787, A.N., E 278*).

29. « Léonard avait trop l'âme poétique pour être bon juge. D'ailleurs, il était malade et avait la pire de toutes les maladies, une affection nerveuse gagnée à la mort d'une femme qu'il aimait. Il remplissait fort mal les fonctions de sénéchal : rarement on le voyait monter sur le siège. C'était l'objet continuel des plaintes des justiciables. » (Lacour A., *Histoire de la Guadeloupe*, II, 87-88).

30. Un arrêt du Conseil supérieur, daté du 8 septembre 1791, lui enjoint d'être plus exact dans ses fonctions.

à son honneur de la guerre civile qui fait rage à la Martinique en 1790. Il fait partie d'une « députation conciliatoire » envoyée à Saint-Pierre en décembre 1790 pour rétablir la paix et rédige le rapport officiel.³¹

Mais, ayant été blessé lors d'une agression, et sa santé empirant, il éprouve le besoin de revenir en France et obtient un congé d'un an qui expire le 27 octobre 1792. Mais il hésite : « L'infortuné, bien nulle part, ne savait ce qu'il voulait ; deux fois, tous ses préparatifs faits, rendu à bord, au moment où le navire allait quitter le port, il s'était fait mettre à terre. »³² Il rembarque finalement en octobre 1791.

Sur le continent, il habite d'abord à Paris, 169 rue Poissonnière, puis à Sens, chez sa sœur Marie-Françoise, née aussi à la Guadeloupe, le 25 décembre 1751, qui avait épousé en 1767 Claude Vincent Campenon. Leur fils, François Nicolas Vincent, né à la Guadeloupe en 1771, futur écrivain et académicien,³³ joue un rôle important pour la connaissance de l'œuvre de Léonard qu'il rassemble pour l'éditer en 1798.³⁴ Les Campenon sont revenus en France, dans l'Yonne, berceau de la famille, où Claude Vincent est entrepreneur des tabacs, à Auxerre, puis à Sens.³⁵ C'est là qu'en 1792, comme il l'écrit lui-même,³⁶ que Léonard prête le serment civique. Mais : « L'action lente de la mélancolie finit par altérer totalement le moral de Léonard. En vain sa sœur, l'une des personnes les plus estimables de son sexe, sa sœur qu'il avait toujours chérie, lui prodigua les soins les plus tendres, il avait épuisé la coupe du sentiment, il était tombé dans une espèce de marasme mortel. Cette insensibilité pour les personnes mêmes qui lui avaient été les plus chères, avait sans doute pour cause l'affaiblissement de ses organes intérieurs. Elle fut comme le présage de sa fin prochaine. Il s'évanouissait à tous moments. »³⁷

Bien qu'il ait obtenu une prolongation de congé jusqu'au 27 avril 1793, il se décida à repartir en janvier et gagna Nantes. Là, il descendit au n° 1 de la place Graslin, tomba malade, fut transporté à l'hôpital et y mourut le 26 janvier, jour où son navire appareillait pour la Guadeloupe.

31. « Du 7 décembre 1790. La seconde section de la députation conciliatoire de la Guadeloupe à la Martinique a été annoncée ; introduite dans la salle, M. Léonard, nommé par elle rédacteur de son compte, en a fait le rapport ; il a été généralement approuvé et signé par les membres de la députation entière. M. le président, en s'adressant à cette section, lui a réitéré... combien l'assemblée était satisfaite de son zèle et de sa persévérance dans la mission pénible qui lui avait été confiée. » (1er janvier 1791). Le rapport s'intitule : *Guadeloupe. rapport fait à l'Assemblée générale coloniale de la Guadeloupe, le 10 novembre 1790, au nom de la députation envoyée à la Martinique pour y rétablir la paix.* (Exemplaires aux A.N. et au British Museum).

32. Lacour, ouv. cité.

33. Campenon Vincent, *Œuvres poétiques..., précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages* par Ed. Mennechet, Paris, 1844. [BN Ye. 16529].

34. *Œuvres de Léonard, recueillies et publiées par Vincent Campenon*, Paris, Didot jeune, an VII-1798, 3 vol. [BN Ye 9629-9631 ; BML 344609 ; British Museum 631. g. 16].

35. Les Campenon sont originaires de deux villages : Chitry et Saint-Bris-le-Vineux. Ils semblent avoir bâti leur fortune sur le vignoble et le commerce du vin et se sont alliés à la famille Soufflot, de Chitry, dont est issu l'architecte, et Quatremère, de Saint-Bris, dont sont issus l'orientaliste et l'académicien. De la branche tonnerroise est issu le ministre de la guerre. Les Léonard sont aussi représentés dans le Tonnerrois où l'un d'eux exerce la charge de notaire.

36. « J'ai prêté le serment requis par la loi devant la municipalité de Sens. » (Lettre du 2 novembre 1792, AN, E278.)

37. Lepeintre, 1825, *op. cit.*

LÉONARD ROMANCIER

Léonard est l'auteur de deux romans pastoraux, *Rosette* (1769) et *Alexis* (1787), et de trois romans qui constituent chacun une étape autobiographique *Lettres de Sainville et de Sophie* (1771), *La Nouvelle Clémentine ou Lettres de Henriette de Berville* (1774) et *Lettres de deux amants habitants de Lyon* (1783).

Ce dernier marque un aboutissement sur le plan littéraire, psychologique et social. La première édition paraît à Londres et à Paris, chez Desenne, en trois volumes In-12 et, semble-t-il, aussi en deux volumes à Londres. Une deuxième édition en deux volumes In-12 paraît en 1784 ; une quatrième en 1787, illustrée d'eaux fortes de J.J. Coigny et J.M. Moreau. Les éditions se succèdent : 1795, 1798 avec les *Oeuvres complètes*³⁸..., jusqu'en 1825 où paraît une huitième édition en deux volumes In-12, à Paris, chez Peytieux, ainsi qu'à Lyon, chez Chambet fils aîné. Ce succès de librairie, qui compterait aussi des traductions en anglais et en italien, couvre donc le temps du préromantisme et du romantisme.

Le livre présente la particularité de relater un fait divers sensationnel qui défraya la chronique européenne entre 1770 et la Révolution, et même plus tard. Deux jeunes amants, Thérèse et Faldoni, empêchés de se marier, se donnèrent mutuellement la mort en 1770 dans une chapelle d'un village proche de Lyon, Irigny, et furent incontinent baptisés « les deux amants de Lyon. » Voltaire qui qualifia cet acte « du plus fort de tous les suicides », Rousseau qui le trouva « héroïque », la presse du temps, les chroniqueurs, les voyageurs etc. Tout un chacun s'empara de leur histoire pour la commenter, la récrire, la réinventer. Et Léonard, fort de son expérience personnelle qu'il projeta dans les personnages des amants, produisit un roman d'amour, un roman social, un roman épistolaire qui est encore aujourd'hui l'une des œuvres les plus significatives du préromantisme, de cette révolution du cœur qui prépara la Révolution tout court.³⁹

38. Exemplaires à Paris [BN Ye. 9629-9631], à Londres [Brit. Mus. 631.g.16.] ; Lyon [M-BML 344609]. Nous avons utilisé ce texte pour cette édition.

39. Le lecteur trouvera l'histoire des deux amants et le point complet sur les questions historiques et littéraires dans la postface du livre ainsi que les documents originaux et les traductions des textes les plus importants de l'époque.